

**Communiqué de presse  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**INFORMATIONS IMPORTANTES SUR  
LES MESURES PRÉVENTIVES LIÉES AU CORONAVIRUS**

**Rivière-du-Loup, le 13 mars 2020** — Nous savons que la population est préoccupée par la situation du Coronavirus. Aussi, à la suite des mesures annoncées par le gouvernement du Québec le 12 mars 2020, la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup souhaite informer la population de son territoire qu’elle a mis en place diverses mesures préventives liées au Coronavirus.

Ces mesures peuvent se résumer comme suit :

**Voyages et sorties à l’extérieur du pays**

Les voyages prévus à l’extérieur du pays organisés par la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup sont reportés ou annulés, selon le cas.

**Obligation pour les employés du secteur de l’éducation**

Les employés de l’État, de la santé, de la petite enfance et de l’éducation qui reviennent de l’étranger ou qui ont des symptômes s’apparentant au coronavirus ont l’obligation de se placer en isolement pour une période de 14 jours sans pénalités salariales.

**Élèves qui reviennent d’un séjour à l’étranger**

Tous les élèves qui reviennent d’un séjour à l’étranger doivent demeurer à la maison pendant 14 jours avant de revenir dans leur établissement. Des mesures d’accompagnement seront mises en place pour qu’ils ne soient pas pénalisés sur le plan scolaire. Ces élèves doivent contacter leur enseignant titulaire pour bénéficier de ces mesures.

**Évènements regroupant 250 personnes et plus**

Le gouvernement du Québec nous demande d’annuler tout évènement regroupant 250 personnes et plus. Par conséquent, plusieurs activités prévues devront être reportées ou annulées. La direction de l’établissement doit mettre en place des mesures temporaires afin d’éviter de tels rassemblements.

**Rappel des conseils d’hygiène**

Des messages de rappel de conseils d’hygiène sont diffusés un peu partout dans les établissements, sur le site Web et sur les médias sociaux.

**Symptômes de la maladie**

Si vous croyez présenter des symptômes de la maladie, ne vous présentez pas à l’hôpital et contactez Info-Santé au 1-877-644-4545.

Pour plus d'information sur les mesures appliquées par la commission scolaire, vous êtes invités à consulter notre [page dédiée à ces mesures préventives](#). Des informations supplémentaires sont également disponibles sur le site Web du gouvernement du Québec à l'adresse suivante : <https://www.quebec.ca/coronavirus>.

Nous vous invitons à suivre l'évolution de la situation régulièrement.

**LA PRÉVENTION DES INFECTIONS :**  
Une responsabilité collective

Mise en œuvre des protocoles en milieux de soins

Adoption des mesures d'hygiène reconnues

Québec.ca/coronavirus

Votre gouvernement

Québec

- 30 -

Source : **Éric Choinière, avocat**  
**Secrétaire général et directeur des communications**  
Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup  
Téléphone : 418 862-8201, poste 3061  
Site Web : [www.cskamloup.qc.ca](http://www.cskamloup.qc.ca)